IL Y A TANT
D'AVENIR(S)
DANS LA
COMMUNICATION

DOSSIER DE CANDIDATURE

LICENCE 2

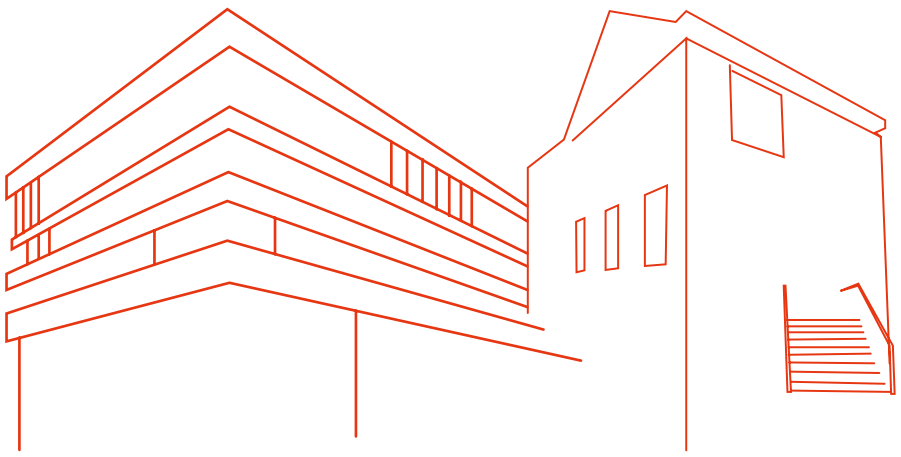

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous avez validé ou vous êtes sur le point de valider un Bac + 1 (Licence 1, DUT, BTS…).
Vous avez la possibilité de rejoindre l'ISTC en Licence 2.

Les étapes du recrutement :

L'inscription au concours s'effectue en ligne sur www.istc.fr rubrique admissions.
Les frais de concours s'élèvent à 140 euros (ou 40 euros pour les étudiants boursiers sur justificatif de l'avis définitif de bourse 2023/2024).
Une seule candidature au concours est autorisée par année universitaire.
50 places sont proposées.

Première session de concours: du 08 janvier 2024 au 22 mars 2024

Ouverture des candidatures au concours : Lundi 08 janvier 2024
Fin d'inscription : Dimanche 10 mars à 23h59
- Oraux : Lundi 05 fevrier au vendredi 22 mars 2024
- Résultats d'admission : vendredi 29 mars 2024
- Confirmation demandée pour le vendredi 05 avril 2024

Deuxième session de concours : du 25 mars 2024 au 31 mai 2024

Ouverture des candidatures au concours : Lundi 25 mars 2024
Fin d'inscription : Vendredi 31 mai 2024
- Oraux : du lundi 08 avril 2024 au vendredi 07 juin 2024
- Résultats d'admission : lundi 17 juin 2024
- Confirmation demandée pour le lundi 24 juin 2024

istc | IL Y A TANT D'AVENIR(S) DANS LA COMMUNICATION

MODALITÉS DES ÉPREUVES

Dossier d'adminisibilité en ligne :

- Le relevé de notes du baccalauréat,
- La photocopie certifiée du diplôme du baccalauréat,
- La photocopie certifiée des autres diplômes (Licence, BTS, DUT…) ou, dans l'attente, un certificat de scolarité en 2ème année,
- Les relevés de notes dans le cycle d'études suivi en 2022/2023 et 2023/2024,
- 1 photocopie de votre carte d'identité ou passeport,
- 1 photo d'identité récente,
- 1 réglement des frais de concours d'un montant de 140 euros (ou 40 euros pour les étudiants boursiers sur justificatif de l'avis définitif de bourse 2023/2024),
- 1 extrait d'acte de naissance (uniquement pour les étudiants étrangers),
- 1 lettre de motivation,
- 1 lettre de recommandation,
- Production de réflexion personnelle sur un sujet imposé (deux sujets au choix à partir du 8 janvier 2024),
- Un support de présentation personnelle (production libre).

Oral d'admission :

Entretien de mise en situation et de motivation - 30 min
Cet entretien a pour objectif d'appréhender l'adéquation entre votre motivation, vos connaissances, votre parcours et l'enseignement dispensé à l'ISTC

N'hésitez pas à vous munir de votre book ou de toutes autres pièces que vous jugerez nécessaires.

Votre contact :
Nastasia Charré
Responsable des admissions
81-83, boulevard Vauban 59000 Lille
Tél. : **+33 (0)3 59 31 50 02**
Mail. : **nastasia.charre@istc.fr**

FINANCEMENT DES ÉTUDES

Les frais de scolarité pour l'année 2023/2024 sont fixés à 7 990 €.
Depuis plusieurs années, l'ISTC développe une politique sociale d'aide au financement des études.

Plusieurs solutions existent pour aider les étudiants et leurs familles :

- **Les bourses nationales de l'Enseignement Supérieur**

L'ISTC, reconnu par l'Etat (décret du 13 octobre 1995), est habilité à recevoir des étudiants boursiers de l'Enseignement Supérieur.

- **L'assurance études**

En début de chaque année scolaire, l'ISTC propose aux étudiants d'adhérer à l'assurance études Saint-Christophe de Gras Savoye. Elle couvre le montant de la scolarité en cas d'événements pouvant remettre en cause la formation de l'étudiant. Les risques garantis concernent, entre autres, la maladie, le décès, le licenciement du répondant financier. Elle reste facultative et prend effet durant une année scolaire.

- **Le Comité d'entraide**

Il existe un comité d'entraide destiné à pallier les accidents financiers que peuvent rencontrer les étudiants ou leurs familles, en cours d'année universitaire. Les informations concernant ce comité sont disponibles sur demande.

- **Le paiement échelonné**

Lors de l'appel des scolarités en début d'année, l'étudiant a le choix entre plusieurs types de versement pour le paiement. Il peut payer jusqu'en 9 fois s'il le souhaite.

- **Les prêts étudiants garantis par l'Etat**

Plusieurs banques partenaires proposent des prêts étudiants à des taux très attractifs avec un report de paiement jusqu'à l'entrée sur le marché du travail.

Retrouvez tous les dispositifs d'aide au financement de vos études,
sur notre site internet :
www.istc.fr, rubrique Admissions.

CRGE CONFÉRENCE RÉGIONALE DES GRANDES ÉCOLES HAUTS-DE-FRANCE

FESIC

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE 1875